

# Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

**Sujet:** Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Laura Philippon

**Date:** 2026-01-30

Je quitte la maison pour le travail. Je sors, TCHOU TCHOU ! Je sursaute, le sifflet du train retentit. Je ne peux m'empêcher de l'examiner ; il me semble qu'il roule vite ce matin. C'est sûrement mon imagination. Je continue mon chemin. Alors que je m'apprête à traverser la rue, je dois prendre garde aux automobilistes : certains sont patients, d'autres moins, et les plus téméraires font des manœuvres rapides, à contre-sens, pour trouver le passage qui leur permettra de se rendre à destination en tentant d'éviter plusieurs passages à niveau.

Une bonne partie de la population, dont je fais partie, a hâte de passer à autre chose et de ne plus entendre parler de cette voie de contournement, de ne plus voir les familles déchirées entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. La situation dure depuis trop longtemps.

La géographie ne changera pas. On ne peut se fier uniquement à des réglementations, car elles peuvent être modifiées, allégées ou même abrogées. Il faut déplacer la voie afin d'avoir le moins de pentes possible et moins de courbes.

Il est temps de passer à l'action et de construire cette voie de contournement pour protéger toutes les personnes qui pourraient être touchées dans l'éventualité d'un autre déraillement de train. Le tracé proposé et les mesures d'atténuation ont été préparés par des experts dans leur domaine. Il n'y a rien de sûr à 100 %, mais je crois que c'est la façon la plus sûre de protéger la population immédiate, environnante ainsi que les générations futures. La voie ferrée doit quitter le centre-ville.

Laura Philippon

